

Compte-rendu conseil d'école du 20 juin 2017.

1. Les projets.

Les enseignantes font le compte rendu des différents projets mis en œuvre depuis le dernier conseil d'école.

- Projet métiers en classe de CE1/CE2. Des parents sont venus présenter leur métier en classe. La poursuite de ce projet est étudiée pour l'année prochaine. Un grand merci aux parents qui ont participé.
- Sortie Mont Dol. Les enfants de CE1/CE2 et les enfants de CM1/CM2 sont allés au Mont Dol pour visiter le moulin et pratiquer le tir à l'arc et l'escalade.
- Permis cycliste. Les enfants de CM1/CM2 ont reçu la visite de gendarmes de Rennes pour passer leur permis cycliste. Les CM1 ont passé la partie théorique et les CM2 ont passé la partie théorique et la partie pratique. Une élève a été retenue pour participer à un événement à Rennes rassemblant les élèves du département qui se sont distingués lors des passages de permis cycliste.
- Projet inter-école chorale. Les enfants de CM1/CM2 ont bénéficié de 10 séances autour du chant et de la chorale, encadrés par un professeur de chant. Ils se sont produits à la salle du Phare à St Coulomb avec 3 autres classes (1 classe de l'école de la cité à St Malo et 2 classes de l'école Bellevue à St Malo).
- Visite du centre de tri. Les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont visité le centre de tri de St Malo et ont reçu la visite du « médiateur tri » de St Malo agglomération. Cette action est prolongée en classe par le tri du papier et à la cantine par la mise en place d'un composteur pour les déchets de préparation des repas. Une suggestion est faite pour permettre à chaque enfant d'amener une serviette en tissu. La municipalité va étudier la question.
- Visite du collège. Les élèves de CM1/CM2 vont visiter le collège René Cassin à Cancale pour découvrir le collège de façon ludique et manger au self. Une discussion est engagée sur la classe bilingue allemand/anglais qui existe dès la 6^{ème} à Cancale.
- Formation gestes qui sauvent. Grâce à la collaboration d'un parent d'élève pompier, les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont reçu une formation aux 1ers secours et une initiation aux gestes qui sauvent. Les enseignantes remercient vivement monsieur Deniel pour son aide précieuse et qualifiée.
- Projet cirque. La semaine où tous les enfants de l'école travailleront autour du cirque est fixée au mois de mai 2018. Le dossier pédagogique est envoyé et le chèque de réservation a été fait par l'APE.

2. Préparation de rentrée

Mme Petitjean donne les effectifs prévus pour la rentrée et précise que les compositions de classe, pour lesquelles l'équipe étudie différentes possibilités, seront définitives en septembre.

TPS : 2 PS : 10 MS : 11 GS : 17 CP : 11 CE1 : 8 CE2 : 11 CM1 : 17 CM2 : 16

Soit 104 enfants.

3. Garderie

L'investigation pour une modification des horaires de la garderie est en cours. Mme Ramage a reçu les questionnaires début juin mais souhaite obtenir une synthèse.

4. Comité restauration

Les représentants de parents proposent la mise en place d'un comité restauration pour échanger autour de la restauration et de la pause méridienne. M. Levillain et Mme Mauclerc ne souhaitent pas la mise en place de cette commission pour éviter d'augmenter le nombre de réunions et suggèrent que les questions relatives à la cantine et à

la pause méridienne soient posées en amont des conseils d'école afin de pouvoir préparer les réponses. Les échanges auront ensuite lieu sur la base de ces retours.

5. Temps scolaire

M. Levillain explique les contraintes de calendrier imposées, par l'Inspection Académique, à la commune de St Coulomb et explique qu'une demande d'étude de dérogation a été envoyée le 12 juin à l'inspection académique d'Ille et Vilaine (IA35). M. Levillain explique qu'il a recueilli l'avis du directeur de l'école privé (il souhaite le passage à 4 jours), l'avis du conseil municipal (qui s'est réuni en commission de travail le 19 juin et souhaite à l'unanimité le passage à 4 jours) et l'avis des enseignantes de l'école « les blés en herbe » qui souhaitent toutes les 4 le passage à 4 jours.

Les représentants de parents expliquent que cette décision paraît prématurée et qu'ils préféreraient attendre une année avant de prendre la décision. Les représentants des parents d'élèves ont également fait part à la municipalité des résultats de l'enquête, réalisée dans la précipitation compte tenu du court délai imparti auprès des parents. La majorité des réponses remises s'exprime pour la semaine des 4 jours.

Des échanges s'effectuent sur la fatigue des enfants, sur la qualité des TAP, sur l'avis des intervenants TAP quant à un changement de l'organisation municipale des rythmes de l'enfant, sur l'accueil de loisirs du mercredi matin et sur les positions des municipalités alentours.

M. Levillain et Mme Ramage précisent que les intervenants TAP trouvent les enfants fatigués et qu'ils sont d'accord pour supprimer les TAP.

M. Levillain et Mme Ramage précisent qu'ils vont étudier le transfert du budget TAP sur le budget accueil de loisirs du mercredi matin, proposé par les parents, pour éventuellement diminuer le coût supporté par les familles.

Des parents demandent si la fatigue des enfants est réellement et exclusivement due à la semaine des 4,5 jours et rappellent que la journée de l'enfant doit être étudiée sur sa globalité en prenant en compte aussi bien le temps scolaire que le temps hors scolaire.

M. Levillain explique que la préoccupation n°1 devait être le bien-être de l'enfant.

Au regard des avis recueillis, M. Levillain et Mme Ramage décident que la demande de dérogation pour le passage à 4 jours sera transmise pour étude à l'IA35. La mairie transmettra, par mail ou par courrier, aux familles la réponse de Monsieur l'inspecteur d'académie d'Ille et Vilaine, décideur final. Il semblerait que cette décision sera connue par la mairie au cours des vacances d'été.

6. Achat de manuels scolaires

Les enseignantes demandent une subvention exceptionnelle de la mairie pour l'achat de différents manuels (méthode de lecture, manuels de maths et autres manuels). Cette demande a été acceptée par M. Levillain.

7. Travaux

Mme Petitjean liste les travaux nécessaires (entretien du labyrinthe, achat de mobilier, changement du fond de la boîte aux lettres, peintures de différents locaux). La question de l'aménagement de jeux pour la cour de récréation est posée et sera traitée plus tard.